

DEC191794DR01

Décision portant nomination de M. Ted LUC aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3454 intitulée UMS-Institut de physique du globe de Paris (IPGP-UMS)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC1626911NSU portant renouvellement de l'unité mixte UMS3454 intitulée UMS-Institut de physique du globe de Paris (IPGP-UMS) et nommant M. Marc CHAUSSIDON en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMS3454¹ en date du 25/01/2018 ;

Considérant que **M. Ted LUC** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'IPGP les le 6, 7, 29 et 30 novembre 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Ted LUC**, IECN, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3454 intitulée UMS-Institut de physique du globe de Paris (IPGP-UMS), à compter du 26 janvier 2019.

M. Ted LUC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



M. Ted LUC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Ted LUC** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 28 mai 2019

Le directeur de l'UMS3454
Marc CHAUSSIDON

Pour le Directeur et par délégation au
Directeur Général des Services de l'Institut de
Physique du Globe de Paris
Antoine CHARLOT

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Pour la Déléguée régionale
et par délégation, l'adjoint à la Déléguée régionale

Sylvain-Karl GOSSELET

CNRS

Délégation Ile-de-France Villejuif

7 rue Guy Môquet

94800 Villejuif

www.dr1.cnrs.fr/

